

les chaises vides



Bulletin intérieur du Collectif de défense des sans-papiers 02 — N°70 — 8 septembre 2011

De nouvelles formes de mobilisation pour Abdelmajid Désormais, le 1er samedi de chaque mois sera un temps fort

**Prochain rassemblement : samedi 1er octobre,
de 10 h. à 12 h. devant la Poste.**

Nos décisions

Une réunion de militants, samedi dernier, a décidé de changer le mode de rassemblement et sa périodicité.

Désormais, le 1er samedi de chaque mois, nous nous rassemblerons, dans un endroit de Soissons différent à chaque fois.

Ces apparitions publiques prendront des formes différentes et seront plus visibles que sur la Place Dauphine, peu fréquentée le samedi en début d'après-midi

**Prochain rassemblement : rue Saint Martin,
samedi 1er octobre, le matin.**

Banderoles, pancartes, affiches... nous serons très visibles dans un endroit très passager, sans nécessairement gêner ni la circulation automobile, ni le transit piétonnier...

Un atelier samedi 24 septembre, pour préparer

Pour que cette visibilité soit la plus grande possible, nous avons besoin de quelques mains et cerveaux dans un atelier qui préparera, nouvelle banderole, affiches et affichettes...

Un collage d'affiche aura lieu dans la semaine précédant le rassemblement.

Récapitulons :

- 1. Atelier : samedi 24 septembre, 14 h.30, maison des syndicats**
- 2. Semaine du 25 au 30 septembre : collages**
- 3. Rassemblement : Samedi 1er octobre, rue Saint-Martin, devant la Poste, 10 à 12 h.**

Nous attendons des réponses du préfet !

- Lors de notre **entrevue avec le sous-préfet**, en juin, nous avons reçu l'assurance que les éléments que nous avançons, en particulier ceux ayant trait à la santé d'Hafça, l'épouse d'Abdelmajid, serait transmis au préfet.
- **Jacques Lestrat**, président de la **Ligue des Droits de l'Homme**, a adressé un courrier au sous-préfet qui a transmis au préfet. La LDH attend une réponse.
- Le **député de la circonscription de Soissons, Jacques Desallangre**, déjà signataire de la pétition pour Abdelmajid, a adressé un courrier au Préfet en faveur d'une solution qui permette la régularisation de la situation d'Abdelmajid. Pour l'instant, sans réponse.

Nous vous demandons de ne pas séparer un couple, de laisser Abdel et nous vous faisons savoir notre détermination à soutenir ce couple. Faites en sorte qu'une issue positive soit trouvée à cette situation.

Prénom, nom	Profession	Commune
BENAMSI Lila	Mère employée	Soissons
Desallangre Jacques	retraité	Soissons
BASSINET Lalla Kettoune	retraite	Soissons
Pelletier Marie	au foyer	Soissons
Desallangre Jacques	Jour	Soissons
Bouling P.		Soissons
Fantassi		Verzy
Costa E		Verzy
Bernier Sylvie	employée ménagère	Soissons
P. P. P.		Soissons

La signature du député sur la pétition

Pétition

Abdelmajid doit rester à Soissons avec son épouse



Monsieur le Préfet,

Abdelmajid est marocain. Il est entré légalement en France. Il vit parmi nous, à Soissons. Il est marié depuis 2009 avec une Française et vous avez reçu les preuves nombreuses de leur vie commune. Il maîtrise parfaitement le français. Il est diplômé en informatique de gestion et dispose d'une promesse d'embauche sérieuse.

Vous lui avez adressé successivement une invitation à venir à la préfecture avec son épouse, puis, de façon incompréhensible, une OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français).

Nous vous demandons de ne pas séparer un couple, de laisser Abdelmajid vivre parmi nous et nous vous faisons savoir notre détermination à soutenir ce couple. Faites en sorte qu'une issue positive soit trouvée à cette situation.

Prénom, nom	Profession	Commune	Signature

Envoyez les pétitions remplies à CDSP 02

7 rue des Fonds d'Envaux 02380 VERNEUIL-SOUS-COUCY

ou par e-mail : cdsp02@wanadoo.fr

Vous pouvez signer la pétition en ligne : <http://www.educationsansfrontieres.org/P1643>

Collectif de défense des sans papiers de l'Aisne,

membre de RESF (Réseau Education sans frontières)

soutenu par de nombreux mouvements de jeunesse, organisations humanitaires, politiques, syndicales, de défense des Droits de l'Homme...